

**RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION DU
DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « SURF ET
DISCIPLINES ASSOCIÉES »**

<p>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3, 4A et 4B sont définies en annexes II et III du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p>	<p>CRITÈRES D'ÉVALUATION</p>
<p>UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de surf et disciplines associées</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de surf et disciplines associées en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Elaboration et partage de programmes sportifs en surf et disciplines associées adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en surf et disciplines associées, - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de surf et disciplines associées, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation

<p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
--	--	--	---

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de surf et disciplines associées</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en surf et disciplines associées ; - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de surf et disciplines associées en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Participe aux actions de tutorat dans la structure de surf et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de surf et disciplines associées afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de surf et disciplines associées - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires
---	--	--	---

			<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité - Effectue le bilan des actions réalisées
--	--	--	--

UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN SURF ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

<p>Encadrement d'activités d'enseignement, d'entraînement et de perfectionnement sportif en surf et disciplines associées</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure de surf et disciplines associées adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition des démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en surf et disciplines associées en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en surf et disciplines associées à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en surf et disciplines associées en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p>	<p>La situation d'évaluation certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et UC4. Elle est réalisée au moyen de :</p> <p>I - une mise en situation professionnelle d'encadrement dans l'option durant laquelle le candidat conduit une séquence d'enseignement comprenant une situation d'intervention d'urgence ;</p> <p>- un entretien portant sur la séance et sur l'enseignement dans l'option</p> <p>II - 1) la production de deux documents personnels présentant et analysant :</p> <p>a) un plan d'entraînement d'un niveau de perfectionnement sportif dans l'option.</p> <p>b) une expérience de conception, de mise en</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en surf et disciplines associées adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement en surf et disciplines associées adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en surf et disciplines associées notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Définit le plan d'entraînement en surf et disciplines associées adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en surf et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles,
--	---	--	---

<p>Encadrement des apprentissages techniques en surf et disciplines associées en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en surf et disciplines associées en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p> <p>Accompagnement des compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception d'interventions dans le champ de la formation en surf et disciplines associées à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en surf et disciplines associées à partir des singularités des stagiaires</p>		<p>œuvre et d'évaluation de situations formatives dans l'option relatives à l'encadrement sportif pour un public d'une formation fédérale ou professionnelle.</p> <p>2) un entretien portant sur la présentation et l'analyse du document susmentionné.</p> <p>3) une analyse technique vidéo portant sur le perfectionnement dans l'option suivie d'un entretien.</p>	<p>cognitives et psychiques des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en surf et disciplines associées en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant - Évalue le cycle d'entraînement en surf et disciplines associées - Élabore des scénarios pédagogiques en surf et disciplines associées adaptés aux caractéristiques singulières de chaque stagiaire - Prépare les supports de ses interventions en surf et disciplines associées en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative en surf et disciplines associées en prenant en compte les singularités motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en surf et disciplines associées - Évalue des actions de formation en surf et disciplines associées au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
---	--	--	--

UC 4 A : ENCADRER LE SURF EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du surf en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement du surf en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et</p>	<p>C4.1A - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en surf</p> <p>C4.2A - Adapter sa posture pédagogique et</p>	<p>La situation d'évaluation certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et UC4A. Elle est réalisée au moyen de :</p> <p>I –</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue les risques objectifs liés à la pratique du surf - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en surf - Explicite les différents éléments de la démonstration
---	--	--	---

<p>en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de surf en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail et de pratique au regard des normes d'hygiène et de sécurité en surf</p>	<p>les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3A - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de surf en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C4.4A - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en surf tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>a) une mise en situation professionnelle d'encadrement dans l'option durant laquelle le candidat conduit une séquence d'enseignement comprenant une situation d'intervention d'urgence ;</p> <p>b) un entretien portant sur la séance et sur l'enseignement dans l'option.</p> <p>II - une démonstration technique imposée, sur un support de son choix en shortboard, bodyboard ou en longboard. La démonstration est suivie d'un entretien portant notamment sur l'analyse des gestes techniques réalisés par le candidat en lien avec la sécurité.</p>	<p>technique en surf en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du surf pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques) - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en surf en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du surf - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du surf et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de surf - Prévient les comportements à risque en surf - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
--	---	--	--

UC 4 B : ENCADRER LE STAND UP PADDLE EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du stand up paddle en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Encadrement du stand up paddle en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants</p>	<p>C4.1B - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en stand up paddle</p> <p>C4.2B - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que</p>	<p>La situation d'évaluation certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et UC4B. Elle est réalisée au moyen de :</p> <p>I-</p> <p>a) une mise en situation professionnelle d'encadrement dans</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue les risques objectifs liés à la pratique du stand up paddle - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en stand up paddle - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en stand up paddle en choisissant des moyens de
--	---	--	---

<p>au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de stand up paddle en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail et de pratique au regard des normes d'hygiène et de sécurité en stand up paddle</p>	<p>chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3B - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de stand up paddle en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C4.4B - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en stand up paddle tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>l'option durant laquelle le candidat conduit une séquence d'enseignement comprenant une situation d'intervention d'urgence ;</p> <p>b) un entretien portant sur la séance et sur l'enseignement dans l'option.</p> <p>II- Une démonstration technique imposée en « supsurf ».</p> <p>La démonstration est suivie d'un entretien portant notamment sur l'analyse des gestes techniques réalisés par le candidat en lien avec la sécurité.</p>	<p>transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du stand up paddle pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques) - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en stand up paddle en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du stand up paddle - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du stand up paddle et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de stand up paddle - Prévient les comportements à risque en stand up paddle - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
--	---	---	---